

Genappe

Éditeur responsable : Gérard Couronné, Bourgmestre - 3, Espace 2000 - 1470 Genappe



Centenaire de l'Armistice de 1918

Découvrez le programme en page 3

Amnesty International expose

en page 2

Rebecca Nicais persiste et signe

en page 4

Rendez-vous sur un sentier!

en page 6

La ressourcerie se ressource

en page 7

Les enfants ont le droit de savoir

en page 10



A la santé de Genappe
en page 12

La Compagnie de l'Horloge en Pièces fait sa rentrée!

Découvrez les trois activités vivantes et vivifiantes que LCHP te propose en ce début d'année scolaire sur Genappe, pour un public diversifié à souhait.

Tous les samedis matins, les enfants de 6-12 ans pourront participer dès le 6 octobre à un atelier clown hebdomadaire animé par Naomi, alias Vroum Vroum. Intitulé «Bouge Ton Clown», le principe est de secouer le clown qui sommeille en chaque enfant, en libérant son corps et donc sa créativité. Spectacle prévu le 13 avril, 200€/20 séances.

Ensuite, LCHP sonnera le grand retour de «Casser les Bonbons» le dimanche 28 octobre à 15h! Il s'agit d'un spectacle d'improvisation pour un public familial, friand de monstres et de féerie à gogo. Car la thématique en sera... Halloween. Avec décor et animations à la clé! En effet, en exclusivité, nous présenterons une ébauche de la première création salle de la compagnie appelée «Anoushka au Pays des Cauchemars». Avec bar éthique et

jeu de piste vivant, le tout à 5€ l'entrée. Enfin, nous clôturerons notre programmation par une invitation à la sérénité le vendredi 9 novembre à 20h dans le cadre de nos Fêlures (soutiens artistiques). Avec Voyages Immobiliers, groupe de musique thérapeutique à 6 mains, vous pourrez voyager pendant une heure grâce au son millénaire des bols tibétains et bien d'autres instruments thérapeutiques. 20€/personne, 35€ les 2.

Renseignements

Toutes ces activités se déroulent au Carrefour Culturel de Genappe (Rue de Bruxelles, 3 - 1470 Genappe). Plus d'infos: retrouvez-nous sur internet (www.ciehorlogeenpieces.be), sur Facebook ([lacompaniedelhorlogeenpieces](https://www.facebook.com/lacompaniedelhorlogeenpieces)), envoyez-nous un mail (info@ciehorlogeenpieces.be) ou téléphonez-nous (0494/84.65.61). Avec le soutien du Centre culturel de Genappe, de la Ville de Genappe, de la Province du Brabant-Wallon et d'Octo Design.



La photo au service de l'humain

La photo joue un rôle prépondérant dans l'examen des droits humains. Elle peut servir d'outil d'investigation et d'exposition. Elle provoque le dialogue et fournit un niveau de compréhension conceptuelle qui est immédiate. La photo donne aux violations des droits humains un support pour communiquer leurs histoires. Les images ont une qualité démocratique, quel que soit la langue, le niveau d'alphabétisation ou la nationalité. Regarder une image donne le témoignage de – et une perspective sur – la souffrance universelle

lorsque les droits humains sont violés.

Du 22 au 29 octobre, le Centre Culturel de Genappe (CCG) présente l'exposition de photos JeSuisHumain de l'asbl belge Huma et ce en association avec Amnesty International. Huma est un collectif belge de photographes, à caractère humaniste. En présentant ce reportage sur la migration, Huma et Amnesty International veulent créer des ponts entre le public belge et ces hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, qui vivent «chez nous». Ils cherchent à les

présenter non pas comme des victimes, mais comme des acteurs de leur propre vie. Pour plus de détails, lire dans ce même journal l'article du Centre Culturel (page 11).

Dans le cadre de notre campagne annuelle de vente de bougies qui s'annonce du 16 novembre au 10 décembre, nous vous invitons à vous associer aux actions de notre groupe local.

Renseignements

Anaïs Armand, responsable du Groupe 19, anaïs.armand@gmail.com

Thorgal en point de mire

Thorgal Arachnéa, la prochaine grande comédie musicale de L'Enfant des Étoiles, nous plongera dans l'extraordinaire univers de Thorgal!

Prise dans une tempête en pleine mer, une expédition viking découvre un bébé dans une mystérieuse embarcation. L'enfant est baptisé du nom de Thorgal. Prodiges du tir à l'arc, épris de liberté et de justice, il n'aura de cesse de défendre les siens et d'aspirer à une vie paisible. Son histoire est celle d'un homme que les dieux ont décidé de mettre à l'épreuve et qui percera, au fil de ses aventures, le mystère de ses origines.

Créée par Jean Van Hamme et Grzegorz Rosinski en 1977, la saga de Thorgal compte parmi les séries incontournables de la bande dessinée. Cette adaptation en comédie musicale de ce chef d'œuvre de la bande dessinée, avec les autorisations des auteurs et des Editions du Lombard, est une première mondiale.



Renseignements

Le spectacle sera présenté du 31 octobre au 11 novembre au Centre sportif de Rixensart. Ouverture des réservations dès le mardi 11 septembre par téléphone au 0477 09 43 43 ou par mail à info@lenfantdesetoiles.com. Les représentations scolaires sont programmées les lundi 5, mardi 6 et jeudi 8 novembre. Réservations au 0476 23 50 74 ou par mail à charles.gerard@lenfantdesetoiles.com



Initiation à la couture en mode zéro déchet

Les vendredis de 19 à 21h30

Créer des pièces uniques à partir de tissus oubliés, pour soi, pour ses enfants...; créer son stock zéro déchet...

Apprentissage personnalisé par 2 profs super dans un groupe de 4 à 8 personnes, en toute convivialité. Pour les vrais débutants, on commence par une serviette, des lingettes lavables, des serviettes de table, des sacs àovac... au choix et on repart avec une chouette

création dès le premier jour. Pour les faux débutants, on part de modèles simples, on s'adapte à vos idées et à votre niveau.

On privilégie les tissus chinés un peu partout, histoire d'éviter la surproduction. On vous filera les tuyaux.

Renseignement

Lieu: Baisy-Thy
Prix: 15 euros la soirée
Marie et Agnès au 0494/68.45.94

Faites-vous repérer par votre futur employeur!

«Mon profil» est un service en ligne, que vous retrouverez sur le site du Forem.be, qui vous permet de faire connaître vos compétences et vos expériences professionnelles auprès des employeurs. Ils pourront vous contacter directement si vous répondez à leurs attentes.

Disponible depuis votre espace personnel, ce nouveau service vous permet de mettre en avant vos compétences, votre savoir-faire, votre expérience professionnelle et de générer automatiquement un CV qui sera accessible aux employeurs. Les employeurs pourront d'ici quelques semaines chercher les candidats dont le profil correspond le mieux à leurs attentes, sur base de différents critères (compétences recherchées, localisation, ...) et prendre directement contact avec eux.

Comment remplir votre profil? Connectez-vous sur le site Forem.be et suivez la procédure. Ça ne fonctionne pas? C'est trop compliqué? Vous souhaitez de l'aide? Il ne faut pas hésiter! Venez nous voir, il serait dommage de passer à côté de cette opportunité!

Renseignement

Maison de l'emploi de Genappe
Espace 2000, 7a, 1470 Genappe
067/41.17.20
maisondelemploi.genappe@forem.be
Horaires: du lundi au vendredi de 8h30 à 12h ainsi que le lundi de 13h à 16h

Les Associations Patriotiques de Genappe

Cérémonie A.S. et banquet

Depuis la fusion réalisée en 2010 entre la section F.N.C. Genappe – Baisy-Thy et la 1^{ère} Cie du Refuge Panthère de l'A.S., le comité à l'honneur et le plaisir de vous inviter au banquet des Anciens Combat-

tants, des Prisonniers de Guerre et Résistants que notre Association Patriotique organisera le 21 octobre 2018.

Les membres se réuniront, éventuellement accompagné de leurs familles, amis ou connaissances durant la cérémonie, suivie du dîner. Ce sera l'occasion de se rappeler ou d'échanger quelques mots des événements vécus durant la Seconde Guerre Mondiale, des souvenirs laissés par nos familles. Le programme de cette journée du souvenir: 9h45 réunion à l'église de Vieux-Genappe, à 10h Messe dédiée aux résistants, à 11h15 au centre de Genappe, dépôt de la gerbe à la stèle Léon Charlier, à 11h35 au cimetière de Baisy-Thy, dépôt de gerbes à Henri Vets et Henri André, à 12h Restaurant «Le Luxembourg», situé à Baisy-Thy.

Renseignements

Cérémonie A.S et banquet, dimanche 21 octobre 2018.
Le comité des Associations Patriotiques, section de Genappe
Éric Tubiermont, Président
tubiermont.eric@hotmail.com

Nouvelle saison aux ateliers du Léz'Arts Racines...

Ca y est! Les ateliers ont commencé et les Léz'Arts reprennent vie après un mois d'intériorisation et de nettoyage. Créateurs de tous âges et horizons se partagent les techniques et explorent cette année le thème des racines. Cet organe souterrain, invisible, porteur de tous les éléments qui vont permettre un développement harmonieux. Ancre, symbiose, absorption, création, communication... autant de mots pour le moins conceptuels que nous allons concrétiser dans la matière, histoire de donner progressivement une impulsion vers plus de mouvement, de liberté, de joie, d'humanité...

L'aventure vous tente?

N'hésitez pas à nous appeler pour vous inscrire à l'un de nos ateliers, il reste encore des places. contactez Magali aux Ateliers du Léz'Arts 0488/89.93.78 cecgenappe@gmail.com www.lesateliersdulezarts.be Suivez-nous sur facebook.



Illustration: «Le retour du Petit Chaperon Rouge» (extrait) Didier Dekeyser



Centième anniversaire de l'Armistice 1918

Cette année marque le centenaire de la signature de l'Armistice, la fin des combats de la Grande Guerre. C'était plus précisément le 11 novembre 1918, les plénipotentiaires allemands signaient la capitulation. Les dernières opérations se sont déroulées de septembre à novembre 1918. En septembre les offensives franco-américaines et britanniques surmontent des difficultés de terrain considérable et une opposition particulièrement acharnée. Le Maréchal Foch annonça le 15 octobre, la formation d'une armée française de Belgique. «En vue de donner aux commandements dans les Flandres les moyens nécessaires par l'accroissement des forces françaises dans le Nord».

Le Roi disposait de nouvelles unités de défense. Les événements se sont précipités beaucoup plus tôt que prévu. L'empire des Habsbourg, à l'agonie, implore l'Armistice. Du 14 au 27 novembre, le groupe d'armées des Flandres a dénombré 18500 prisonniers, dont près de 8000 capturés par l'armée belge. Le 1^{er} novembre, l'aviation signale que l'ennemi bat partout en retraite; ordre est donné d'accélérer la poursuite. Le 2 novembre, l'armée franchit le canal de dérivation, dégage Elko, borde le canal de la Lieve et atteint la Lys en amont de Tranchiennes; la 91^e division américaine délivre Audenarde. Le 5 novembre, toutes les troupes allemandes entre l'Escaut et la Sambre se replient en désordre. La débâcle est présente. Le 10 novembre, la retraite allemande est générale. Dans la matinée, le télégraphe et le téléphone transmettent à toutes les armées cet ordre du généralisme. «Les hostilités seront arrêtées sur tout le front à partir du 11 novembre, à 11 heures, heure française, les troupes alliées ne dépasseront pas, jusqu'à nouvel ordre, la ligne atteinte à cette date et cette heure...» Le 11 novembre, l'armistice entre en vigueur à 11 heures. A Ways, un des premiers drapeaux fut placé sur la façade d'une maison, située à la Grand'Route. Le 22 novembre, les Souverains et l'Armée rentrent

à Bruxelles et le 27 novembre, le territoire belge est complètement évacué.

A cette occasion, les Associations Patriotiques de Genappe présenteront la revue semestrielle n°4 consacrée à l'année 1918 et au centième anniversaire de la signature de l'armistice. Elle sera distribuée lors du vernissage de l'exposition.

Comme chaque année, la cérémonie de l'armistice 1918 se déroulera à l'église de Vieux-Genappe et au monument des victimes des guerres, situé à l'Hôtel de Ville, le dimanche 11 novembre 2018.

Exposition

En collaboration avec le C.H.A.P.G., une exposition sera montée et accessible au public du 9 au 30 novembre à l'Hôtel de Ville de Genappe. Elle retracera des événements de 1914 à 1918, tels que la vie sous l'occupation allemande à Genappe, les soldats, la déportation... et l'armistice. Vous pourrez aussi découvrir du matériel issu des collections du C.H.A.P.G et privées. Le vernissage aura lieu, le vendredi 9 novembre 2018 à 18h30.

Conférence

Une conférence sur la Grande Guerre en Brabant Wallon sera présentée par Monsieur Yves VANDER CRUYSEN en collaboration avec la FNC dans la Salle du Conseil, le mardi 13 novembre 2018 à 19h.

Renseignements

Expo Armistice 1918 du 9 au 30 novembre 2018 pendant les heures d'ouvertures de l'Hôtel de Ville Vernissage, le vendredi 9 novembre 2018 à 18h30

Cérémonie Armistice 1918 à l'église de Vieux-Genappe et au monument des victimes des guerres, situé à l'Hôtel de Ville, dimanche 11 novembre 2018

Conférence sur la Grande Guerre en Brabant wallon, le mardi 13 novembre 2018 à 19h.

Le comité des Associations Patriotiques, section de Genappe
Éric Tubiermont, Président
tubiermont.eric@hotmail.com

Le mot du Bourgmestre



La gestion de la commune nécessite des moyens financiers. Ceux-ci proviennent en partie de la Région, mais en partie aussi de nous tous contribuables, via les taxes et redevances. Le Conseil communal vient de renouveler les règlements des taxes additionnelles à l'IPP et au précompte immobilier. Je suis particulièrement heureux de pouvoir annoncer que ces taxes restent inchangées aux taux identiques aux années précédentes: 7% pour l'IPP et 1950 centimes pour le précompte immobilier. Ces montants font de Genappe une commune très peu taxée en comparaison avec d'autres.

Dans cet édit, je ne voudrais pas passer à côté d'un sujet qui nous préoccupe et qui touche directement plusieurs de nos concitoyens. Il s'agit de l'enquête publique lancée par la Région wallonne relative au plan d'action de lutte contre le bruit routier en Wallonie. Ce plan établit les priorités d'actions de réduction du bruit routier et se fonde sur les cartographies stratégiques du bruit routier du réseau régional de plus de 3 millions de passages de véhicules par an.

Certains d'entre vous le savent, nous avons déjà, d'initiative et à la demande de plusieurs citoyens, contacté le service régionaux et le Ministre wallon de travaux publics à propos des mesures envisagées par la Région wallonne pour limiter le bruit lié aux voiries régionales sur notre territoire (N5, N25, ...). Sont notamment concernés des quartiers de Promelles, de Glabais et de Bousval. Jusqu'ici, nous n'avons obtenu que peu de résultat malgré notre insistance. Cette enquête publique est donc l'occasion faire entendre nos voix et surtout de faire valoir nos avis sur le plan et de solliciter de la part du Ministre une attention particulière sur nos situations.

Toutes les informations relatives à l'enquête se trouvent en page 6 du journal. Je vous invite à consulter les documents mis en ligne par la Région wallonne et à communiquer votre avis pendant le délai de cette enquête, soit jusqu'au 5 novembre prochain.

Un autre sujet qui nous préoccupe, c'est la sécurité. Notre zone de police continue son travail de prévention et de poursuite des infractions. Quant à nous, vous le savez, nous avons ouvert un marché pour l'acquisition et le placement de caméras de surveillance dans le centre-ville. Ce marché se poursuit, les offres sont déposées et analysées par nos services techniques. Nous devrions pouvoir attribuer le marché pour la fin du mois de novembre et placer le matériel début de l'année prochaine.

Je terminerai cet édit par vous rappeler les élections communales du 14 octobre prochain. Vous trouverez toutes les informations utiles dans ce journal pour répondre aux dernières questions pratiques si vous avez des empêchements ou des difficultés à vous déplacer vers les bureaux de vote. N'oubliez pas que le service population sera ouvert ce dimanche 14 octobre et recevra, entre autres, les déclarations de dons d'organe que vous pourriez vouloir établir. Il y a cette année, 87 candidats et candidates qui se présentent aux suffrages. Par respect pour ces personnes qui acceptent de s'engager dans la gestion communale, par respect pour les fonctionnaires qui préparent ces élections depuis de nombreuses semaines, pour les nombreux citoyens qui exerceront des fonctions dans les bureaux de vote et de dépouillement ce dimanche et par respect pour notre démocratie, je vous encourage à remplir votre devoir de citoyen!

Gérard Couronné
Bourgmestre



**Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs**

**Travail
sérieux et soigné**

Rue de Ways, 3
1470 Genappe
Tél. 067/77.29.33



Toitures - Charpentes - Zinguerie - Tubages

Art-Toit SA
Rue Félicien Tubiermont 8/3
B-1472 Vieux-Genappe
www.art-toit.be

Mobile 0475 4118 27
Tél 067 78 06 33
Fax 067 79 05 53
E-mail info@art-toit.be



Plaine de vacances d'automne

Des plaines de vacances, pour les enfants de 2,5 à 12 ans, organisée par le CAPE asbl durant les congés d'automne et d'hiver. A l'Ecole communale de Ways Grand'Route, 85 à 1474 Ways

La plaine des sorciers

Viens nous rejoindre sur la voie 9 3/4 pour y découvrir les sortilèges de la plaine des sorciers! Du 29/10 au 02/11/18.

Voyage au Pôle Nord

L'aventure est au rendez-vous, viens prendre le pôle Express pour de nouveaux défis. Du 26/12 au 28/12 2018 et du 02/01/ au 04/01/2019.

Que comprend le prix ?

- Le matériel pour les ateliers proposés aux enfants.
- L'encadrement par des professionnels de l'enfance.
- Un goûter et les boissons à volonté.
- L'éventuelle journée spéciale.
- L'accueil gratuit du matin et du soir

Inscription

Via le site: www.cape-asbl.com ou 067/21 21 60

L'Ecole des devoirs recherche des bénévoles

pour encadrer les enfants, assurer le soutien scolaire et les activités d'animation. L'école des devoirs «L'arc-en-ciel» accueille les enfants le lundi, mardi et jeudi scolaire de 15h à 17h.

Renseignement

Chantal Sablon
Service des Affaires Générales
067/79.42.44

La deuxième vie de Rebecca Nicais

Pendant treize ans, Rebecca Nicais a travaillé à la Ville de Genappe, aux Affaires générales, menant à bien de nombreux dossiers très divers tels que les cérémonies patriotiques, les expositions d'art, Place aux enfants, Théâtre au château, Genappe utile et pratique, etc. De par ses fonctions, elle a été en contact avec le monde associatif, les directions d'école, le Centre culturel, les citoyens. Retraitée depuis deux ans, elle s'est consacrée à plusieurs de ses passions, dont l'écriture.

Un premier roman, une grande fresque romanesque

Un de ses manuscrits, «La dernière aube», a séduit le comité de lecture des Editions Dricot qui viennent de le publier..

Au fil des pages, qui emmènent le lecteur aux Pays-bas et dans d'autres contrées lointaines, de 1904 à 1942, elle y recrée l'ambiance de l'époque. La vie des héros est liée aux modes, aux événements, à la culture de ces années.

Hartog Hartog, le père, dirige avec succès «sa» tannerie, installée à Eindhoven. Ses cinq fils sont appelés à y travailler afin d'assurer un jour

la relève. Dans ce but, il les envoie à l'étranger pour parfaire leurs connaissances en langues, atout indispensable pour réussir dans les affaires.

Paris, Bruxelles, les Indes néerlandaises, New York, Shanghai... serviront de décors aux péripéties de ses enfants. Trahisons, maladies, morts brutales, montée du nazisme, persécutions, camps de concentration japonais... Les personnages de cette saga n'échappent pas à leur destin en ces sombres années ponctuées par la deuxième guerre mondiale.

Deux séances de dédicaces

Envie de revoir Rebecca Nicais, d'évoquer avec elle sa nouvelle vie, de découvrir son roman ?

Elle vous rencontrera avec plaisir à la bibliothèque communale de Genappe, sise à l'Espace 2000, pour deux séances de dédicaces: le jeudi 25 octobre, de 14h à 19h et le samedi 27 octobre, de 9h à 12h.

L'ouvrage compte 556 pages et est vendu au prix de 25€.

Renseignements

067/79.42.92 - 067/79.42.93



ENVIRONNEMENT



Une étude sur le cadre éolien

Le plan Climat vise la réduction de 40% de nos émissions de gaz à effet de serre et prévoit d'augmenter la production d'énergie renouvelable sur notre entité. C'est dans ce contexte, que le Conseil communal a décidé de réaliser une étude sur le cadre éolien: quels sont les endroits dans l'entité où il est le plus judicieux d'installer des éoliennes et où elles seront le mieux acceptées? Quelles sont les caractéristiques techniques que ces éoliennes doivent avoir pour minimiser leur impact sur notre environnement? Autant de questions auxquelles cette étude doit répondre.

Le Collège communal a consulté plusieurs bureaux d'étude et vient de désigner celui qui va réaliser l'étude: il s'agit du bureau SGS de Gembloux.

Le cahier des charges prévoit que l'auteur de projet doit mener cette étude en large concertation avec la commission Pollec et avec la population de Genappe. C'est d'ailleurs un des critères qui a guidé le collège dans l'attribution de ce marché, avec la qualité méthodologique, le prix et le délai d'exécution. SGS a donc prévu plusieurs réunions de concertation avec les habitants de différents villages de notre commune. Soyez attentifs aux colonnes des prochains numéros du Journal de Genappe, nous en reparlerons prochainement!

Distribution des sacs prépayés

Comme l'an dernier, pour faire face à l'obligation wallonne de distribution de sacs prépayés dans le cadre du service minimum en matière de gestion des déchets ménagers, nous allons procéder à la distribution des sacs-poubelle prépayés.

Qui est concerné ?

Toute personne ayant payé sa taxe immondices dans les délais requis.

Combien de sacs ?

10 sacs de 30l pour les isolés.
1 rouleau de sacs de 60l pour les ménages de deux personnes et plus.

Quelles conditions pour l'enlèvement de vos sacs ?

Avoir payé la taxe dans les délais requis soit avant la fin septembre 2018.
Présentation du bon d'enlèvement que vous avez reçu après paiement de votre taxe.

Où et quand ?

- Lundi 15 octobre - 16.00-19.00 - Baisy-Thy, Salle communale - Rue Saint Roch

- Mardi 16 octobre - 16.00-19.00 - Bousval, Ecole communale, Avenue des Combattants
- Jeudi 18 octobre - 16.00-19.00 - Genappe, Service Travaux- Espace 2000
- Samedi 20 octobre- 09.00-12.00- Genappe, Service Travaux, Espace 2000
- Lundi 22 octobre - 16.00-19.00 - Houtain-le-Val, Salle communale- Rue des Ecoles
- Mardi 23 octobre - 16.00-19.00 - Loupoigne, Salle communale - Rue du Centre
- Jeudi 25 octobre - 16.00-19.00 - Ways, Ecole communale, Grand Route
- Samedi 27 octobre- 09.00-12.00- Genappe, Service Travaux, Espace 2000
- Mardi 6 novembre - 16.00-19.00 - Glabais, Salle communale, Avenue Eugène Philippe
- Jeudi 7 décembre- 16.00- 19.00- Genappe, Service travaux, Espace 2000
- Mais également à l'accueil de l'Hôtel de Ville jusqu'au 6 janvier 2019.

Renseignements

Service environnement soit par téléphone au 067/794.272 ou par mail aude.roland@genappe.be





Toitures VAN BELLE Pasca!

0475/730.652
toituresvanbelle@gmail.com
www.toituresvanbelle.be
1470 GENAPPE

- Toitures-pignons
- Charpentes
- Zingueries
- Plates-formes Epson, Derbigum, Zinc
- Isolations
- Maçonneries
- Menuiseries int. & ext.
- Aménagements de greniers

— COURS —

COUNTRY DANCE

Professeur de danses country depuis plus de 7 ans, Yvette Demoulin vous fera découvrir avec entrain cette merveilleuse discipline inspirée du pays des Cow-boys.



Renseignements
yvette.demoulin@yahoo.fr
0471/11.06.52



La Dyle dans tous ses états

La Dyle prend sa source à Houtain-le-Val, traverse notre commune, passe par les villages de Loupoigne, Genappe, Ways, Baisy-Thy, Bousval et poursuit son cours dans les communes voisines de Court-St-Etienne, Ottignies, Wavre et Grez-Doiceau.

Elle traverse ensuite la frontière linguistique, visite Louvain et Malines, se jette dans le Ruppel et ensuite dans l'Escaut.

Elle terminera donc sa course en passant par le port d'Anvers pour finir par se rejeter dans la mer.

Ça pourrait être un bel itinéraire touristique, un parcours bucolique dans nos campagnes avant un parcours plus industriel et maritime...

Malheureusement, certains ne voient pas les choses sous cet angle et utilisent la Dyle pour se débarrasser de leurs déchets.

Le samedi 15 septembre, alors que nous fêtons les 10 printemps du RAVeL à Bousval, l'asbl Aer Aqua Terra qui a pour objet l'assainissement de tous sites pollués, en a profité pour mener une opération de nettoyage de la Dyle en collaboration avec la Ville de Genappe et le Contrat de Rivière Dyle-Gette.

Un vrai travail d'équipe: les riviéristes, les broietistes et les trieurs emballeurs... La mobilisation était au rendez-vous! Avec les élèves de la 3^{ème}/4^{ème} primaire de l'école Sainte-Marie, cela faisait 31 personnes venues en renfort!

Les nombreux passants présents pour les 10 ans du Ravel, tous ébahis par la quantité de déchets ramassés dans la Dyle, uniquement

sur son passage à Bousval, a mis en évidence que l'état de nos cours d'eau est loin d'être connu de tous!

L'incivisme de certains est à pointer du doigt.

En espérant une prise de

conscience de la part des participants, des curieux du jour et de l'ensemble des habitants de notre commune.

Encore merci à tous les participants pour ce temps donné!



Genappe, commune hospitalière

A trois reprises déjà, le Conseil communal, à l'unanimité, s'est prononcé sur des sujets de société touchant aux droits fondamentaux.

En février 2018 le conseil s'est prononcé contre le projet de loi visant à autoriser les visites domiciliaires, projet de loi aujourd'hui abandonné.

En juin dernier, le conseil s'est proclamé «commune hospitalière» et

s'est engagé à sensibiliser la population sur les migrations et l'accueil et maintenir un accueil de qualité aux migrants, dans le respect des droits humains.

Enfin, lors de la séance du conseil du 25 septembre dernier, le conseil, à l'unanimité, s'est prononcé contre l'enfermement des mineurs.

Ce sont là des prises de position unanimes qui visent à défendre

les droits humains et les valeurs de liberté qui sont à la base de nos démocraties. La commune, premier niveau de pouvoir le plus proche des citoyens, se doit de veiller au respect de ces valeurs et de ces droits.

A Genappe, ces valeurs, exprimées au conseil communal, sont déjà mises en pratique par de nombreux citoyens qui s'impliquent dans l'accueil des migrants, dans l'apprentissage du français, dans l'accompagnement des réfugiés, ...

Prendre des motions au conseil communal, c'est une chose. Les traduire dans les faits, c'est encore mieux!

Pour cela, le Collège, sur proposition du conseil communal, propose de mettre sur pied un groupe de travail réunissant les représentants du conseil, des associations et des citoyens actifs dans ce domaine pour établir ensemble un programme d'actions en matière d'information et de sensibilisation de la population aux questions des migrations et de l'accueil et en matière de soutien aux citoyens déjà impliqués dans l'accueil des migrants sur notre territoire.

Cela vous intéresserait de participer à ce groupe de travail? Vous participez concrètement à des initiatives d'accueil ou souhaitez y prendre part? Vous avez des suggestions à faire pour informer nos concitoyens sur les questions liées à l'exil, pour soulager ou mieux coordonner les efforts de ceux qui s'investissent dans l'accueil des migrants? Nous vous proposons de prendre contact avec l'administration communale, de nous laisser vos coordonnées et d'expliquer votre intérêt. Vous serez invité à une première réunion de ce groupe de travail qui se tiendra début novembre.

LES NETTOYEURS
N'ayez plus peur de votre ordinateur
Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur
Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC

Carine Messens
Chemin de Wavre 22
1470 Bousval
010/61.19.27
0475/33.11.81
L'essentielle
Institut de beauté et pédicurie médicale

Handicontact: Logement encadré novateur



Dans le cadre de l'axe santé du Plan de Cohésion Sociale, nous vous proposons de vous expliquer le logement encadré novateur (LEN).

Le logement encadré novateur vise à permettre à des personnes qui ont toujours vécu en famille d'apprendre les automatismes pour pouvoir vivre de manière autonome via les actions suivantes:

- fournir un logement adapté
- faciliter l'accès au logement en fournissant un encadrement, une assistance éducative et un apprentissage à la vie autonome
- faire appel à la participation et l'implication des ressources de la communauté
- maintenir ou renforcer le réseau social et familial de la personne

Les projets proposent la réalisation des activités suivantes:

1. Le soutien à l'élaboration d'un projet de vie en autonomie

Évaluation des habiletés (les aptitudes, les compétences, la motivation de la personne pour la vie en autonomie), évaluation des ressources (le réseau social et familial de la personne et la façon dont ce réseau peut aider à la mise en autonomie) et l'élaboration du projet de vie.

2. La recherche d'une formule de logement adaptée

Un logement individuel ou communautaire sera recherché ou proposé en fonction du projet de vie de la personne. Il devra être situé à proximité d'un certain nombre de services, au cœur de la cité, dans des lieux non réservés à une population en particulier. Ce logement pourra accueillir une personne ou un groupe (7 personnes maximum). Si le logement accueille plusieurs personnes, chacun doit disposer d'un espace privé.

3. Le soutien ou l'encadrement sur mesure

En fonction des besoins de la personne et de son projet de vie:

- assurer le passage et la préparation à la vie autonome
- mettre en place un accompagnement social et humain afin de gérer la vie quotidienne, les activités, le logement
- faire appel à la participation et l'implication des ressources de la communauté (réseau social, familial et de services disponibles au niveau local) qui peuvent aider dans la réussite de la mise en autonomie.

4. Le développement du travail en réseau

- Informer et sensibiliser les différents acteurs concernés, les partenaires, collaborer avec ceux-ci et les mettre en lien.
- Sensibiliser et mobiliser la famille, le voisinage, les intervenants externes (employeurs, formateurs...), les services d'aide, de prise en charge.
- Coordonner les différents intervenants entre eux.

Conditions

La priorité est donnée aux personnes handicapées adultes qui vivent à la maison avec leur famille et qui désirent vivre de manière autonome mais qui présentent des difficultés importantes d'autonomie résidentielle. L'intensité du soutien varie en fonction des besoins et de l'évolution de chaque personne.

La personne doit être domiciliée sur le territoire de la Wallonie de langue française.

Si vous remplissez les conditions, vous devez vous adresser à un service de soutien au logement encadré novateur qui vous remettra le formulaire appelé «Demande d'intervention pour un service de logement encadré novateur».

Vous devez compléter ce formulaire si vous possédez une décision de l'AViQ-branche Handicap, en cours de validité, en Accueil-Hébergement-Accompagnement, en Aide individuelle à l'intégration ou en Emploi ETA.

Si vous ne possédez pas de décision de l'AViQ, vous devez compléter ce formulaire et joindre un des documents suivants:

- une attestation de fréquentation de l'enseignement de forme 1 ou de forme 2
- une attestation indiquant que vous bénéficiez d'allocations majorées en raison de votre handicap.
- une attestation indiquant que vous êtes dans les conditions pour bénéficier d'une allocation de remplacement de revenus pour personnes handicapées ou que vous bénéficiez de cette allocation de remplacement de revenus pour personnes handicapées. Les documents complétés sont à déposer ou envoyer au bureau régional de l'AViQ compétent en fonction de votre domicile.

Qui contacter?

Pour plus d'informations, votre agent handicontact à la Ville de Genappe, Justine Servais, joignable au 067/79.42.39 ou encore via mail à l'adresse justine.servais@genappe.be

Des panneaux de sensibilisation à l'égard des promeneurs



Le fruit d'une collaboration entre la commission agriculture et la commission chemins et sentiers.

Quand la commission agriculture et sentiers se rencontrent ça discute de pas mal de choses et cela permet aux différents acteurs de prendre

conscience des difficultés rencontrées par les uns et les autres dans le cadre de leurs activités respectives.

Et cela aboutit, par exemple, à ce projet de panneau de sensibilisation qui sera placé prochainement aux abords des sentiers et chemins qui traversent des par-

celles agricoles (terres de culture ou prairie).

Tout comme la commission sentier a souhaité attirer l'attention des agriculteurs sur le respect des tracés des chemins et sentiers qui traversent les parcelles agricoles, les agriculteurs ont souhaité attirer l'attention de la commission sentiers sur les comportements de certains promeneurs qui peuvent être problématiques pour les agriculteurs. Nous pensons notamment aux chiens qui ne sont pas tenus en laisse dans les prairies avec du bétail, aux déchets, comme les canettes, abandonnés dans les terres agricoles et peuvent abîmer les machines ou blesser le bétail, la circulation hors des chemins et sentiers qui entraînent le piétinement des cultures, ...

Autant d'éléments que nous avons traduit à travers ce panneau de sensibilisation qui sera placé aux endroits proposés par la commission sentiers et par la commission agriculture avec l'accord, bien sûr, des propriétaires concernés.

Rendez-vous sur les sentiers

Dimanche 21 octobre 2018

En contrehaut du RAVeL à Vieux Genappe, la ferme du Prévôt offre une variété surprenante d'activités et parmi celles-ci des stages pour enfants et un accueil champêtre tout en exploitant une ferme moderne. Perdue aux milieux des champs et ne bénéficiant pas d'un accès aménagé au RAVeL, elle ne peut y accéder que par une méchante pente sauvage, raide et surtout dangereuse pour les enfants le long des renforts d'un pont enjambant l'ancienne voie ferrée située près de 10 mètres en contrebas. Chemins 141 propose d'y remédier en ouvrant une voie en pente plus douce sur le talus boisé. Les fermiers voisins soutiennent cette initiative qui leur permettra de mieux profiter du RAVeL. L'action «Rendez-vous sur les sentiers» est organisée par «Sentiers.be». Depuis maintenant 10 ans, l'association Chemins 141 y participe avec l'aide appréciée de la ville de Genappe. Cette année, elle vous convie, au choix, à deux demi-journées d'activité. La première, en matinée, sera consacrée au débroussaillage dans le talus tandis que la seconde, l'après-midi, sera une promenade «inaugurale» aux alentours de la ferme. Cette

promenade commentée d'environ 2 heures parcourra une portion du RAVeL et rejoindra le hameau du Foriest.

Chacun ou chacune est invité à participer à l'une ou l'autre activité suivant sa disponibilité soit à partir de 9 h 30 pour le débroussaillage, soit dès 14 h pour la promenade (5 km). Une pause de midi (apportez votre pique-nique) est prévue pour ceux qui seront déjà venus le matin. Si vous participez au débroussaillage munissez-vous de bons outils de jardin (pioche, houe, pelle, scie) et de gants de travail.

La ferme du Prévôt peut être atteinte de la route de Lillois où un fléchage existe à proximité de la bretelle d'accès à la N25 vers Nivelles. Par le RAVeL, le rendez-vous est situé sous le pont en briques du Chemin de Wavre à Vieux-Genappe (premier pont après celui de la N25 en venant de Genappe).

Renseignements

Rendez-vous le 21 octobre à 9h30 ou à 14 h à hauteur de la ferme du Prévôt à Vieux-Genappe.

Organisation: Ville de Genappe et Chemins 141

www.chemins141.be
C. Wibo 010/61.50.70

Subventions à la plantation

Pour les haies, les vergers, les alignements d'arbres, les taillis linéaires et l'entretien d'arbres têtards. Vous souhaitez agrémenter votre jardin d'une belle haie? Vous voulez retrouver le goût des fruits de votre enfance?

Le Service Public de Wallonie propose des subventions pour la plantation de haies, de vergers, d'alignement d'arbres, de taillis linéaires ou encore pour l'entretien d'arbres têtards (minimum 20 m).

Plusieurs objectifs sont visés par ces subventions:

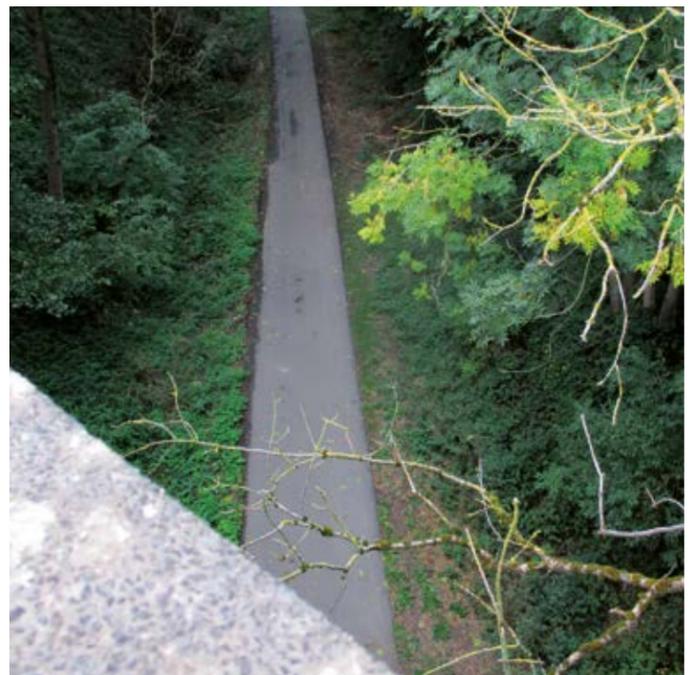
- Améliorer la biodiversité et la qualité des paysages
- Recréer un maillage écologique
- Lutter contre l'érosion du sol
- ...

Qui peut la demander? Les propriétaires de terrains situés en Région wallonne. Quel est le montant de la subvention? Le montant de la subvention est calculé sur une base forfaitaire variant selon les travaux (plantation ou entretien).

Si la parcelle concernée se trouve dans un site Natura 2000

ou dans une réserve naturelle, le montant de celle-ci est indexé de 20%. Si les travaux sont réalisés par une entreprise, la subvention est doublée. Toutefois, son montant ne pourra jamais dépasser 80% du coût réel des travaux.

Sachez qu'aucune plantation réalisée avant l'acceptation de votre dossier ne sera subventionnée! Pour en savoir plus et introduire une demande de subvention sur le site du Service Public de Wallonie: <http://biodiversite.wallonie.be/fr/subventions-a-la-plantation.htm>



Avis d'enquête publique: Plan d'actions de lutte contre le bruit routier en Wallonie

Le Service public de Wallonie Infrastructures a élaboré le «Plan d'actions de lutte contre le bruit routier en Wallonie». Ce plan établit les priorités d'actions de réduction du bruit routier et se fonde sur les cartographies stratégiques du bruit routier du réseau régional de plus de 3 millions de passages de véhicules par an, établies selon la Directive européenne relative à la gestion du bruit dans l'environnement (2002/49/CE).

Ce plan ne concerne pas la totalité du territoire wallon, mais uniquement 209 communes parcourues par le réseau routier régional de plus de trois millions de véhicules par an. Le Code wallon de l'environnement impose la réalisation d'une enquête publique. Celle-ci se déroulera entre le 17/09/2018 et le 05/11/2018 à 10h00.

Les documents soumis à enquête publique sont:

- les cartographies du bruit routier du réseau régional fréquenté par plus de 3 millions de véhicules par an;
- le plan d'actions de lutte contre le bruit routier en Wallonie.

Toute personne peut consulter ces documents:

- sur le site internet ouvert par le Service Public de Wallonie à cet effet: <http://www.plan-bruit-routier-wallonie.be>
- dans chacune des communes concernées par le plan (la liste de ces communes figurant sur le site internet mentionné ci-dessus), qui informeront la population des dispositions mises en œuvre pour leur permettre d'y accéder.

L'autorité compétente est la Direction générale des Routes et Bâtiments du Service public de Wallonie, dont l'adresse figure ci-dessous.

Les avis et observations peuvent être adressés:

- Par réponse au questionnaire en ligne accessible via le site internet mentionné ci-dessus.
- Par réponse manuscrite sur le questionnaire téléchargé et imprimé, accessible via le site mentionné ci-dessus, le questionnaire rempli devant être réceptionné au plus tard à la date de clôture de l'enquête, soit par l'Administration communale, soit par l'Administration régionale à l'adresse électronique ou postale suivante: plan-bruit-routier.dgo1@spw.wallonie.be ou Service Public de Wallonie – DGO1 – Direction de l'Expertise des Ouvrages – rue Côte d'Or, 253 – 4000 Liège.
- Par toute autre disposition mise en place par les communes concernées par le plan.

Ceux-ci devront être réceptionnés par le SPW ou l'Administration communale avant la date et l'heure de clôture de l'enquête publique. A l'issue de l'enquête publique, le Service public de Wallonie étudiera les réponses reçues et les intégrera au plan d'actions de lutte contre le bruit routier qui sera ensuite soumis au Gouvernement wallon pour adoption.

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe
Tél.: 067/79.46.46

E-mail: assurances.gilson@portima.be

www.assurancesgilson.be

N° Ent.: 0426294313



STOCK AMERICAIN

Van Ryckel Harry - Baisy-Thy



À VOTRE SERVICE DEPUIS 50 ANS

108, rue Dernier Patard

1470 Baisy-Thy - 067/56.18.34

Facebook: Stock Américain Harry

Web: www.stockamericain-harry.com

Email: stock.americain.harry@gmail.com



Une prime pour les langes lavables

Encore un petit coup de pouce de la Ville vers le Zéro Déchet.

L'utilisation des langes lavables présente de nombreux avantages tant sur le plan économique qu'environnemental et de la santé: réduction des quantités de déchets mises en décharge, acquisition plus rapide de la propreté et réduction des érythèmes fessiers.

Sur la plan de la santé, les fibres naturelles sont douces pour la peau, naturellement absorbantes et ne contiennent pas d'additif chimique. En effet, un lange jetable contient notamment un gel absorbant, des parfums, ... qui peuvent provoquer certains inconforts pour la santé de l'enfant.

Des avantages également pour le portefeuille. Le coût d'utilisation de langes jetables est de 1300€ contre 850€ pour les langes lavables. Comme les langes peuvent être utilisés par plusieurs enfants, les coûts peuvent encore être réduits.

Sur le plan environnemental, cela n'est pas sans impact de jeter 280 kg de langes à usage unique par an et par bébé. Les langes réutilisables peuvent apporter une solution plus durable.

Pour toutes ces raisons et dans la droite lignée de sa campagne Zéro Déchets (ou presque), la Ville de Genappe vous propose une prime communale à l'utilisation de langes lavables. Le montant de la



prime octroyée équivaut à 50% de la facture d'achat avec un maximum de 125€. Plusieurs factures d'achat peuvent être cumulées afin d'atteindre le plafond de 125€ mais les factures ne peuvent être antérieures au 1^{er} janvier 2018 ni être antérieures de plus de trois mois précédant la naissance de l'enfant pour lequel la prime est demandée.

La prime est demandée par le père, la mère ou le tuteur légal de l'enfant. Celui-ci doit être domicilié dans la commune de Genappe.

La prime est octroyée une seule fois par enfant. La demande de

prime doit être introduite auprès du Service Environnement avant que l'enfant n'atteigne l'âge de 2 ans et demi.

Renseignements

Le règlement complet et formulaire peuvent être obtenus sur demande au service Environnement ou sur le site internet www.genappe.be

Toutes informations complémentaires:

Service Environnement, Espace 2000, 4 à Genappe

Anne-Sophie Swert 067/79.42.29

anne.sophie.swerts@genappe.be

ENERGIE

Le Plan Pollec

Comme vous le savez peut-être, dans le cadre de la Convention des Maires, dès 2016, la Ville de Genappe s'est engagée à réduire de 40% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. Le projet est ambitieux, mais la Ville est consciente que c'est avant tout localement que nous pourrions répondre à l'enjeu planétaire du réchauffement climatique et de la transition énergétique.

Cet engagement s'inscrivait dans des actions prises par la Ville depuis 2010, avec la Charte Commune Energ'éthique, le Défi Zéro Watt à l'école d'Houtain-le-val, l'engagement d'un conseiller en énergie, ou encore avec la réduction de la consommation en éclairage public de 11%.

La feuille de route qui va nous amener jusqu'à 2030, c'est ce qu'on appelle le «plan POLLEC» (pour Politique locale Energie Climat). Et ce plan comporte 3 grands axes:

- L'utilisation rationnelle de l'énergie. Cet axe concerne principalement le logement résidentiel et les bâtiments tertiaires. 60% de nos factures d'énergie concernent le chauffage. L'isolation des bâtiments est donc un axe majeur.
- Les énergies renouvelables. On sait que le territoire représente un réel potentiel au niveau énergétique, avec plusieurs projets éoliens et un projet de biométhanisation. La Ville s'est déjà engagée à réaliser une étude sur le potentiel éolien du territoire, afin d'avoir une vision claire sur les endroits qui présentent le plus grand potentiel de production, tout en protégeant au maximum le cadre de vie des habitants et habitantes de Genappe.
- La mobilité sur le territoire. Le transport représente 54% des émissions de CO₂ à Genappe. Favoriser une mobilité alternative (mobilité douce, voitures parta-

gées, transports en commun), ainsi qu'un soutien à l'emploi sur le territoire, représentent donc des enjeux fondamentaux.

A ces 3 axes, se rajoutera un quatrième axe dès 2019: la rénovation du bâti. C'est dans ce cadre que des aides seront proposées aux citoyens qui se lanceront dans des travaux de rénovation de leur habitation, en vue d'une plus grande efficacité énergétique. Un «centre de l'habitat» est prévu, afin d'accompagner les propriétaires et locataires dans leurs démarches.

Bien sûr, tout cela ne pourra se faire qu'avec la participation de tout le monde. Et ce n'est pas une difficulté. Au contraire, cette mobilisation citoyenne indispensable est une opportunité d'impliquer l'ensemble de la population dans ce projet communal, visant à préserver la qualité de vie à Genappe et à répondre aux enjeux environnementaux globaux.

Pour cela, les citoyens et citoyennes seront appelés à s'inscrire dans divers groupes de travail, liés aux axes cités ci-dessus. A partir de la feuille de route contenant un ensemble de mesures, nous travaillerons à la concrétisation de celles-ci en actions.

Fin août, le Comité d'accompagnement (CAPC), composé à 50% d'acteurs locaux (citoyens, membres de la CCATM, CLDR, du GAL, etc.) et à 50% du personnel communal et d'élus, s'est réuni afin de déterminer l'agenda des derniers mois de 2018. Et tous les habitants de Genappe seront très prochainement invités à participer aux groupes de travail. Un site internet est déjà créé, afin de vous informer: www.genappe2030.be

Mobilisons-nous! Le plan POLLEC, c'est une formidable opportunité de permettre aux citoyens et citoyennes de participer à l'avenir de leur commune, et plus loin à l'avenir de la planète!

La Ressourcerie Restor collecte vos encombrants et réutilisables



Réduisons notre empreinte écologique en donnant une seconde vie aux encombrants.

R.APP.EL srl et la Ressourcerie de la Dyle, deux entreprises d'économie sociale ont fusionné pour devenir, la Ressourcerie RESTOR. Cette dernière offre des services multiples: collecte et réparation d'électroménagers, collecte d'en-

combrants et réutilisables, vente de biens de seconde main, repassage en titres services, ...

Au quotidien, 30 personnes se démènent pour réduire notre empreinte écologique tout en offrant des biens de seconde main de qualité. Les activités, par des partenariats actifs avec les CPAS, permettent l'insertion socioprofes-

sionnelle. La Ressourcerie RESTOR assure notamment la collecte d'encombrants ménagers directement chez l'habitant pour 8 communes du Brabant wallon dont Genappe. Eux aussi suivent une sélection pour trouver une orientation soit en filière de recyclage soit en filière de réemploi. Les magasins de Genappe (rue de Glabais) regorgent de trouvailles et d'objets du quotidien vendu à des prix très avantageux.

Comment faire pour se débarrasser de ses encombrants tout en contribuant à cette filière vertueuse? Appelez le 067/68.55.10.

Si au moins 25% des objets sont ré-employables, la Ressourcerie passe gratuitement collecter chez vous. Un opérateur établira avec vous la liste des objets à évacuer et vous proposera une date de passage pour la collecte. Ce service est gratuit pour le citoyen (le cout est pris en charge par la Commune). La collecte est limitée à 3 m³/foyer/trimestre.

La voilà la solution sociale et environnementale pour vous désencombrer!

Pour en savoir plus sur La Ressourcerie RESTOR consultez le site internet www.restor.be.



Pour l'information au jour le jour
www.genappe.be

Les Jardins de Quentin

Aménagement & entretien de jardins

- Création et tonte de pelouses
- Tailles de haies et arbustives
- Travaux de plantations
- Dallage et pavage (terrasses, chemins d'accès, ...)
- Pose de clôtures et abris de jardin
- Réalisations en bois (terrasses, ...)
- Abattage et élagage

Quentin Vanbellinghen
0494/98.06.18 - info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be

Ô Langage des Sens

Massages bien-être
Onglerie

Rejoignez-nous

Sur rendez-vous Tél.: 0478/29 99 84
Av. des Combattants 81/A - 1470 Bousval



Principales décisions

CONSEIL COMMUNAL DU 25 SEPTEMBRE 2018

Affaires générales

- La séance a débuté par la remise d'une médaille d'argent et d'un diplôme octroyés par le Carnegie Hero Fund à Madame Roebart pour, le 14 février 2017, avoir sauvé la vie à une dame âgée dans un incendie et évacué les voisins.
- Le conseil, à l'unanimité, a approuvé une motion qui s'oppose à l'enfermement des mineurs, à ce que des enfants soient détenus dans notre pays uniquement sur base de leur statut migratoire ou de celui de leur parent ou tuteur, et qui vise à rappeler que tous les enfants doivent être traités comme des enfants, qu'ils doivent être et rester libres, soignés et protégés et ne doivent pas être séparés de leurs parents.
- Le conseil a approuvé le contrat-programme 2018-2020 conclu entre l'asbl Maison du Tourisme du Brabant wallon et la Région wallonne.
- En raison du succès de fréquentation du nouveau terrain multisport situé rue de la Station et de la nécessité de préserver la tranquillité du voisinage, le conseil a approuvé un règlement qui autorise l'accès au terrain multisport du lundi au dimanche de 9h00 à 22h00.
- Le Conseil communal a approuvé la délibération du Conseil de l'Action Sociale portant modification budgétaire aux exercices ordinaire et extraordinaire.

Finances

- Le conseil a pris connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Directrice financière faisant fonction du 2ème trimestre 2018 dressé le 18 septembre 2018 par M. le Bourgmestre G. Couronné, délégué à cet effet par le Collège communal.
- Le conseil a approuvé le budget 2019 de la fabrique d'église de Bousval au montant de 44.174,97€. La part communale prévue est de 18.398,97€.
- Le conseil a approuvé le budget 2019 de la fabrique d'église de Glabais au montant de 14.195€. La part communale prévue est de 8.482,24€.
- Le conseil a approuvé le budget 2019 de la fabrique d'église All Saints à Waterloo avec des recettes prévues pour 40.845,50€, des dépenses prévues pour

5.390€ et un boni de 35.455,50€. Il n'y a pas de part communale.

- Le conseil a approuvé le règlement taxe relatif au centime additionnel au précompte immobilier pour l'exercice 2019. Le taux est inchangé et reste à 1950 centimes.
- Le conseil a approuvé le règlement taxe relatif au centime additionnel à l'impôt sur les personnes physiques pour l'exercice 2019. Le taux est inchangé et reste à 7%.

Travaux

- Le Conseil a approuvé les travaux de réhabilitation de l'égouttage de la rue Banterlez et de la rue du Moulin aux montants estimés respectivement à 70.069,75 EUR HTVA et 40.778,50 EUR HTVA. Ces travaux sont confiés à l'in BW pris en charge pour partie par la SPGE.
- le Conseil a ouvert un marché de service pour la désignation d'un auteur de projet pour l'aménagement de la Place de Bousval. Le montant estimé s'élève à 70.247,93€ hors TVA ou 85.000,00€ TVA comprise et est couvert par un subside régional dans le cadre de l'opération de développement rural.

Environnement

- Le conseil a approuvé un règlement complémentaire au code de la route pour mettre la rue de la Waronche en sens unique suite aux travaux de création de trottoirs devant l'école du Petit chemin.
- Le conseil a approuvé une série de règlements complémentaires au code de la route pour ajouter un emplacement de stationnement supplémentaire à la rue de France et des emplacements de stationnement pour personne handicapée à la rue de Bruxelles et à la rue de Ways.

Personnel et GRH

- Le conseil a approuvé une modification au règlement de travail de la Ville relative au travail à domicile des accueillantes d'enfants, aux dispositions sur l'égalité des chances et à la lutte contre l'alcool et les drogues sur les lieux de travail.

Collège communal



Gérard Couronné - Bourgmestre
Permanences à l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous: 067/79.42.48 - 067/79.42.02 - 0475/42.70.17
gerard.couronne@genappe.be



Hector Tubiermont - Échevin
Permanences: le jeudi de 18h30 à 19h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23
hector.tubiermont@genappe.be



Carine Messens - Échevine
Permanences: le jeudi de 16h à 19h à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43
carine.messens@genappe.be



Stéphanie Bury - Échevine
Permanences: le jeudi 15h30 - 17h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14
stephanie.bury@genappe.be



Christophe Hayet - Échevin
Permanences à l'Hôtel de Ville: le jeudi de 17h à 18h ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0470/64.02.21
christophe.hayet@genappe.be



Rember Van Damme - Échevin
Permanence sur rendez-vous uniquement 0475/26.32.19 - 067/79.42.69
rembert.vandamme@genappe.be



Vincent Girboux - Président du CPAS
Permanences: au CPAS, sur rendez-vous au 067/64.54.50, le jeudi de 14h à 16h
À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30 067/64.54.50 - 0473/88.11.90
vincent.girboux@genappe.be

Les nouveaux petits Genappiens 2018 sont arrivés (2^e partie)





ELECTIONS

Comment voter ?

Vous avez maintenant reçu chez vous votre convocation à voter ce dimanche 14 octobre.

Mais comment voter ?

Le vote a lieu dans la commune où vous êtes inscrit au registre national. Rendez-vous au bureau de vote mentionné sur votre convocation.

Munissez-vous de votre carte d'identité et de la convocation reçue chez vous. Les bureaux seront ouverts de 8h à 13h et vous pouvez vous y rendre quand vous voulez durant ce laps de temps. Une fois arrivé sur place vous recevez deux bulletins de vote : un pour la commune et un autre pour la province. Ensuite vous devez vous rendre dans l'isoloir pour y formuler votre vote. Quatre possibilités de vote sont valables :

Voter en case de tête d'une liste

En cochant la case qui se trouve au dessus de la liste, vous votez alors pour l'ensemble de la liste, sans préférence pour un candidat.

Voter en case de tête et pour les candidats de la même liste

Votre vote sera considéré comme un vote nominatif et il ne sera pas tenu compte du choix en case de tête.

Voter pour un ou plusieurs candidats de la même liste

Vous cochez un ou plusieurs

nom(s) sur la liste d'un parti.

Attention : votre vote sera nul et non valide :

- Si vous votez pour plusieurs listes et/ou pour des candidats de listes différentes.

- Si vous avez inscrits des commentaires, dessiné ou fait des ratures sur votre bulletin de vote.

Une fois le vote effectué, vous introduisez le bulletin dans l'urne prévue à cet effet en dehors de l'isoloir, sous le contrôle des assesseurs et des témoins. Le vote est secret, vous devez donc plier le bulletin de vote avant de le glisser dans l'urne.

Voter par procuration

Si vous vous trouvez dans l'impossibilité d'aller voter le jour des élections, vous pouvez donner

une procuration à une personne de confiance qui, elle-même, a la qualité d'électeur. Votre absence devra être justifiée. En cas de séjour temporaire à l'étranger, il y aura lieu de produire un certificat de l'organisation de voyages, à défaut un certificat délivré par le Bourgmestre de la commune de résidence sur demande à introduire au plus tard le 13 octobre 2018. Un électeur ne peut être porteur que d'une seule procuration. Toutes les informations à ce sujet ainsi que le formulaire de procuration sont disponibles auprès du service Population (067/79.42.12-13-14) ou via le site :

<http://electionslocales.wallonie.be/electeur/procuration>.



POPULATION

Etat civil



Naissances

CHARLIER Juliette de Loupoigne
de BOULARD Ombeline de Bousval
DETERMÉ Hugo de Vieux-Genappe
GILLE Cléa de Baisy-Thy
HAWIA Achille de Vieux-Genappe
MENDRIK Sacha de Vieux-Genappe
VIRGO Victor de Vieux-Genappe

Mariage

FLÉMAL Julien et POTY Alexia tous deux de Bousval
DEBROUX Quentin et MARTINS ESTEVAO Julie tous deux de Loupoigne
SEVENS Pierre et De VOS, Olivia tous deux de Houtain-le-Val
VAN BOXELAERE Christophe et BOUQUEAU Laurence tous deux de Vieux-Genappe

Décès

BOUGARDE, Annette de Loupoigne (1933)
DURAN Gaston de Bousval (1929)
MINNE François de Houtain-Le-Val (1944)
MUNOZ-TELLO Géraldine de Loupoigne (1975)
PIRARD Jacques de Ways (1927)
PIRET Catherine de Vieux-Genappe (1961)
SOMERLINCK, Francis de Bousval (1947)

Promotion de la participation au vote des plus de 65 ans et des personnes à mobilité réduite

Afin de faciliter la participation au vote des personnes de plus de 65 ans, la Ville de Genappe proposera le 14 octobre prochain un service gratuit d'assistance à la mobilité et a désigné la société «Navette Girboux» pour assurer le jour du scrutin entre 8 h et 13 h, le transport Aller/Retour des personnes âgées de plus de 65 ans de leur domicile au bureau de vote. Le véhicule de la société «Navette Girboux» est un véhicule non adapté aux personnes

à mobilité réduite. Informations et réservation au 0474/76.92.65 ou par mail: denis@navette-girboux.be

En ce qui concerne les personnes à mobilité réduite, grâce au soutien financier de la Wallonie, l'ASBL «Mobilité en Brabant Wallon» organisera les déplacements gratuits des personnes à mobilité réduite pour se rendre aux urnes le 14 octobre prochain. Public prioritaire: PMR en fauteuil roulant, PMR utilisant une tribune, PMR utilisant une

béquille. Informations et réservation au 010/88.13.13.

Les réservations auprès de la société «Navette Girboux» ou de l'ASBL «Mobilité en Brabant Wallon» doivent être faites avant le 14 octobre 2018.

Nous attirons votre attention sur le fait que le transport ne pourra être garanti si la demande est faite le jour même du scrutin auprès de la société «Navette Girboux» ou de l'ASBL «Mobilité en Brabant wallon».



Sensibilisation au don d'organes à l'occasion des élections communales

Actuellement, la pénurie d'organes constitue le frein majeur à la transplantation. Le nombre de donateurs est insuffisant pour permettre de satisfaire les demandes. Il s'ensuit un délai d'attente prolongé qui peut avoir comme conséquence le décès de nombreux patients.

Même si la loi présume le consentement de ceux qui ne sont pas opposés, il est préférable qu'ils fassent acter leur accord au Registre national. Les

élections constituent un moment particulièrement propice à la sensibilisation puisqu'elles mobilisent massivement la population.

Le jour du scrutin, vous aurez la possibilité de vous inscrire comme donneur d'organes auprès de: l'Administration communale, service Elections, Espace 2000, n° 3 à 1470 Genappe, accessible de 8 h à 12 h, téléphone: 067/79.42.14 – 067/79.42.18 – 067/79.42.19.

Fintro-Genappe Hayoïs Baudouin SA

T 067 77 13 88
hayoïs-baudouin-genappe@fintro.be
Rue de Charleroi 20, 1470 Genappe
FSMA n° : 015158 A-cB

FINTRO. PROCHE ET PRO.

FINTRO
GROUPE BNP PARIBAS

Fintro est une division de BNP Paribas Fortis SA. E.R. - Charline Van Droogenbroeck, BNP Paribas Fortis SA, Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles. RPM Bruxelles - TVA BE0403199702 - PNF0603

CENTRE FUNERAIRE SNEESSENS

(Entrée par la Plaine Communals)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe
Toutes régions - Jour et Nuit
Salle de réception (120 pers.) - Grand parking
Déposez vos condoléances sur www.lesfuneraillies.be
Tél : 067/79.13.03

Le festival des droits de l'enfant!

#ZÉRO»18

FESTIVAL DES DROITS DE L'ENFANT ET DES JEUNES

Les 3 et 4 novembre 2018, le Festival #ZÉRO»18, événement qui conscientise les enfants à leurs droits de manière ludique et festive, est de retour à Genappe! Participer à la vie culturelle, pratiquer des activités de loisir et jouer est un droit pour les enfants. C'est pourquoi, pendant le Festival, les activités proposées par le Centre culturel seront entièrement gratuites!

Initiation au RAP

Samedi 3 novembre à 10h, à la Maison de jeunes «Le Bug-1». Dès 13 ans, gratuit.

Depuis 2016, le groupe de musique Indocile et son asbl Nectar ont mis en place des ateliers qui initient les jeunes à la culture rap et à ses multiples facettes. Pédagogique, leur démarche se révèle être un très bel outil de resocialisation et d'émancipation. Encadrés par des professionnels, les participants seront invités à découvrir et à développer leurs talents en prenant part à l'élaboration de l'atelier, depuis la création d'un texte à la représentation live! La journée se clôturera par un concert à 19 heures. En partenariat avec le Bug-1.

Réservation indispensable à la Maison de Jeunes au 067/49 05 51

Spectacle: «Sous la feuille de salade»

Samedi 3 novembre à 10h et 11h30 à la Bibliothèque de Genappe. Dès 2 ans, 45', gratuit.

«Sous la feuille de salade», spectacle des Liseuses, vous emmène en voyage à travers les livres dans un

univers potager. Histoires à déguster à grignoter, à savourer... Marionnettes, chant, livres... Choux, capucines, framboises et vers de terre seront au rendez-vous! Un univers tendre et coloré pour les plus petits!

Spectacle «Incroyable»

Samedi 3 novembre à 19h au Monty, 60'. Dès 10 ans, gratuit.

Ce spectacle du Théâtre des Zygomars propose une réflexion philosophique sur le sens de la vie, les peaux de banane et les loutres de nos rivières. Possibilité de se restaurer sur place après le spectacle. L'assiette du monde vous sera proposée pour 10€, sur réservation.

Film: «Rita et Crocodile»

Dimanche 4 novembre à 11h, au 38, Carrefour culturel. 40'. Dès 3 ans, gratuit.

Rita, petite fille de quatre ans au caractère bien trempé, découvre le monde en compagnie de son fidèle ami, Crocodile qui vit dans une baignoire et qui ne pense qu'à manger comme tout bon crocodile.

Concert de «Esinam Dogbatse»

Dimanche 4 novembre à 15h à l'Église Saint-Jean à Genappe. Tout public, gratuit.

Chaque année, le Festival #Zéro»18 vous propose un concert original dans l'Église de Genappe! Pour cette édition 2018, nous vous emmenons dans le monde farfelu d'Esinam Dogbatse, une femme orchestre aux multiples talents! Multi-instrumentiste, Esinam écume

les scènes et festivals européens. Une sensibilité qui s'inscrit dans cette nouvelle génération de musique métisse.

Atelier de création de doudous mange tracas et dépôt de Boîtes à KDO

Dimanche 4 novembre de 10 à 16h, tout public, au 38, Carrefour culturel

En marge des films, des spectacles et du concert, nous vous donnons rendez-vous au Centre culturel pour un atelier de création de doudous rigolos! Offrir un cadeau c'est beau, le réaliser c'est encore mieux! Les doudous fabriqués lors de l'atelier seront glissés dans les «Boîtes à KDO», ces boîtes remplies de petits cadeaux et de douceurs qui seront offertes à un enfant ou un jeune placé en institution. Un atelier organisé par l'antenne locale «La Fabrique de Soi» de Laïcité Brabant Wallon. Le dépôt des Boîtes se fait tout le weekend!

Pour toutes les activités (sauf l'atelier de fabrication de doudous), pensez à réserver vos places au 067/77.16.27 ou sur reservation@ccgenappe.be

Renseignements

Samedi 3 et dimanche 4 novembre Une initiative du Centre culturel en partenariat avec les Ateliers du Léz'arts, la Maison de jeunes Le Bug-1, l'AMO Tempo, la Bibliothèque, le CPAS, l'ONE, Aide enfants-parents Brabant Wallon, Laïcité Brabant Wallon et son antenne locale, La fabrique de soi à Tubize et Le Monty.

La Fontaine fait son cinéma

Dès le mois d'octobre, les séances cinéma pour les petits reprendront au Centre culturel. Pour cette première de la saison, c'est la série de six courts-métrages d'animation intitulée «La Fontaine fait son cinéma» qui s'invite au 38, le dimanche 21 octobre à 10h. Pour les enfants dès 3 ans!

Découvrir La Fontaine autrement «La Fontaine fait son cinéma» réinvente la fable et la façon de la raconter, il la remet au goût du jour. Sous forme de petites histoires d'animaux sympas et de leçons de vie toutes en couleurs, ce programme d'Arnaud Demuynck et Pascal Adant est une belle façon de faire découvrir aux enfants le célèbre poète français!

Pour faire durer le plaisir, après la projection, les enfants auront l'occasion de découvrir une

sélection de livres proposés par la Bibliothèque de Genappe et de participer à un court atelier de dessin, animé par Didier De Keyser, des Ateliers du Léz'Arts.

Une seule demande: afin que nous puissions vous accueillir au mieux, n'oubliez pas de réserver vos places!

Renseignements

«La Fontaine fait son cinéma» d'Arnaud Demuynck et Pascal Adant Film: 40' + atelier: 20'

En partenariat avec la Bibliothèque de Genappe et les Ateliers du Léz'Arts.

Dimanche 21 octobre à 10h

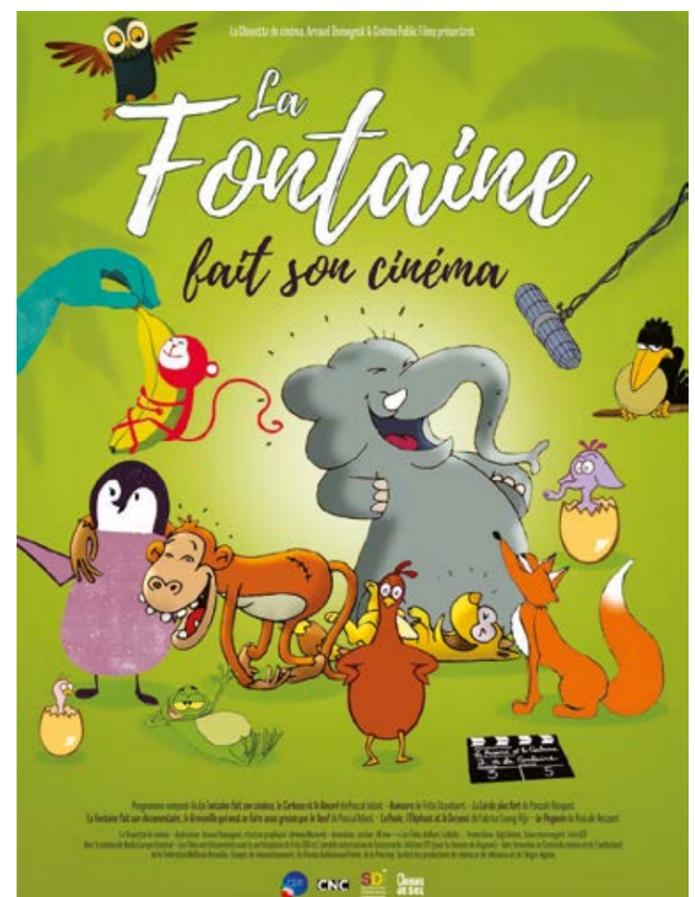
Dès 3 ans, 3€

Au 38, Carrefour culturel

Rue de Bruxelles, 38 à Genappe

Réervations: 067/77.16.27

ou reservation@ccgenappe.be



Un stage bébés-parents

Ce stage propose aux bébés et aux adultes qui les accompagnent un instant partagé de découvertes sensorielles et d'épanouissement musical, à partir de jeux, de chansons, de comptines, de pas et de danses, mais aussi par le toucher et l'exploration libre d'instruments de percussion. Ce stage est ouvert à tous! Dans le cadre du Festival #ZÉRO»18.

Renseignements

Stage bébé parents, animé par les Jeunesses musicales du Brabant Wallon. Du 29 octobre au 31 octobre, de 9h30 à 11h30 Au 38, Carrefour culturel Pour les parents et bébés dès 3 mois Gratuit! Réservation indispensable au 067/77 16 27 ou reservation@ccgenappe.be

Entreprise de parachèvement



Scan Me



Faraco

Fabrice le Grelle : 0477 63 43 97

Raphaël le Grelle : 0475 72 00 27

Email : info@faraco.be

Les Petits Matelots

Autorisée par l'ONE

Accueil d'enfants de 0 à 3 ans du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30

Rue de Namur, 15/c - 1476 Houtain-le-Val
0479/62.95.15 - asbllespetitsmatelots@outlook.com
www.lespetitsmatelots.siteweb.com



Genappe autour du monde

Festival des cultures et de la citoyenneté!



Très souvent, lorsqu'on parle d'immigration, on évoque des chiffres et des statistiques... Pourtant, l'immigration, c'est avant tout des histoires d'hommes et de femmes qui ont des richesses à partager. Du 23 au 28 octobre, le Centre culturel vous emmène à la découverte de leurs identités culturelles multiples, afin de participer, vous aussi, au

rayonnement de cette diversité encore trop souvent méconnue! Découvrez le programme complet dans les articles ci-joints sur www.ccgenappe.be!

Toute la semaine, l'exposition #JeSuisHumain d'Amnesty international, travail de photographes belges sur les personnes contraintes de fuir les violences et les persé-

ctions, sera visible dans les locaux du 38, Carrefour culturel. L'accès est libre pendant les heures de bureau! Le Centre culturel proposera différentes animations gratuites destinées aux écoles.

Renseignements
«Genappe autour du monde», Du 23 au 27 octobre 2018

Une formation autour des migrations

Dans le cadre du Festival «Genappe autour du monde», le Centre culturel, en partenariat avec Carda - Croix Rouge, organise une journée de formation destinée aux professionnels du secteur socio-culturel.

Objectif? Mieux comprendre le parcours migratoire, ouvrir son regard sur une réalité actuelle et découvrir quelques projets culturels

en lien avec la problématique des migrations. Après une matinée plus théorique autour de la thématique du demandeur d'asile, l'après-midi se déclinera en tables rondes.

Quatre associations viendront témoigner d'expériences culturelles menées avec un public de migrants. La culture peut-elle devenir un outil d'émancipation?

Réservation indispensable au 067/77.16.27 ou reservation@ccgenappe.be

Renseignements
Formation professionnelle
Mardi 23 octobre de 9h à 16h.
Au 38, Carrefour culturel
20€, repas compris (annoncé à 35€ dans le dépliant de saison.. mais diminué à 20€!)

Une soirée de spectacles autour des migrations

Dans le cadre du Festival «Genappe autour du monde», participez à cette soirée festive, inaugurée par un spectacle amateur des «Rout'arts de la culture»! Le Théâtre des 4 mains viendra ensuite présenter Frontières, une pièce drôle et enrichissante née de l'imagination d'une troupe de théâtre amateurs multiculturelle et plurilingue. La suite de la soirée vogue entre échanges, débats et auberge espagnole: vous n'aurez qu'à vous laisser guider! Une seule consigne:

vous apportez à manger, nous nous occupons du bar à mini prix. Le tout dans une ambiance de musique du monde!

Renseignements
Soirée de spectacles (gratuit)
Jeudi 25 octobre à 19h
Réservation indispensable au 067/77 16 27 ou reservation@ccgenappe.be



Festival EN L'AIR

Le samedi 10 novembre, plongez dans le monde du cirque! Pour ce premier «Hors-les-murs» de l'année, nous vous emmenons chez nos voisins de Court-Saint-Etienne, au festival EN L'AIR! Événement haut en couleur dédié au cirque contemporain, la programmation allie spectacles professionnels et formes artistiques en création. Une belle manière de découvrir, à travers un circuit créatif ponctué de spectacles et d'animations circassiennes, le bouillonnement du cirque d'aujourd'hui et de ses artistes pluriels.

Renseignements
Tarif préférentiel et covoiturage au départ de Genappe!
Réservation indispensable au 067/77 16 27 ou reservation@ccgenappe.be
Une organisation du CCBW
Samedi 10 novembre, de 14h à 18h
Au PAM Expo de Court-St-Etienne
16€, tout public.



Et si on allait à la ferme?

Ferme de la Vallée

Envies d'expériences à vivre en famille, entre amis ou avec ta classe pour découvrir le milieu rural et l'agriculture?

JOURNÉES SCOLAIRES ANNIVERSAIRES STAGES

0475/35.14.25 | WWW.FERMEDELAVALLEE.BE | VIEUX-GENAPPE

LES CHOSES CHOUETTES
MAGASIN DE JOUETS

Rue de Bruxelles 60/3 à 1470 Genappe
Tel - 067/49.19.72
@ sabine@magasindejouets.be
www.magasindejouets.be
Les Choses chouettes de Genappe
Ouvert du ma au sa de 10h à 18h00

CENTRE CULTUREL



«Un village de Calabre» + petit déjeuner

Après un petit déjeuner équitable, local et convivial (proposé par le Centre culturel), découvrez le film «Un village de Calabre», l'histoire d'un hameau devenu un havre de paix pour les réfugiés. Comme beaucoup de villages du sud de l'Italie, Riace a longtemps subi un exode rural massif. Un jour, un bateau transportant deux cents kurdes échoue sur la plage. Spontanément, les habitants du village leur viennent en aide. Petit à petit, migrants et villageois vont réhabiliter les maisons abandonnées, relancer les commerces et assurer un

avenir à l'école. C'est ainsi que chaque jour depuis 20 ans, le futur de Riace se réinvente. Dans le cadre de «Genappe autour du monde».

Réservation indispensable au 067/77 16 27 ou reservation@ccgenappe.be

Renseignements
Projection «Un village de Calabre» + petit déjeuner
Samedi 27 octobre à 9h30, 5€
Au 38, Carrefour culturel



«Ni juge ni soumise» + débat

Pendant trois ans, les réalisateurs de «Strip Tease», émission culte de la télévision belge, ont suivi la juge Anne Gruwez, au sein de l'instruction belge. Enquêtes criminelles, auditions de témoins et visites de scènes de crime, l'équipe a capturé ce que personne n'avait jamais réussi à filmer jusque-là! Le résultat de ce travail sera projeté lors de la projection du documentaire «Ni juge ni soumise», le jeudi 15 novembre au 38, Carrefour culturel. La séance sera suivie d'un échange. Dans le cadre du Mois du Doc, initiative de la Fédération Wal-

lonie-Bruxelles.
Réservation indispensable sur 067/77 16 27 ou reservation@ccgenappe.be

Renseignements
«Ni juge ni soumise» de Jean Libon et Yves Hinant
Jeudi 15 novembre à 20h
Au 38, Carrefour culturel
Dès 16 ans, 3€
Rue de Bruxelles, 38 à Genappe

SERVICE

Prêt de gobelets réutilisables

Le Collège communal de Genappe a pris la décision de procéder, en 2018, à l'acquisition de gobelets réutilisables afin de favoriser l'écologie et sensibiliser les habitants de l'entité à un comportement éco-responsable.

Par cet achat, la commune de Genappe vise à encourager les organisateurs de manifestations à réduire leurs déchets et leur impact sur l'environnement. Lors des manifestations, beaucoup de gobelets en plastique sont utilisés et jetés. Cette démarche d'utilisation de gobelets réutilisables permet de maintenir la propreté du site tout en manifestant un intérêt écologique.

Ces gobelets sont mis à disposition pour des événements organisés par des comités, associations n'ayant pas un but lucratif privé et pour des événements organisés

par des structures communales. Les gobelets réutilisables sont prêtés pour l'organisation de manifestations se déroulant sur le territoire de la Commune de Genappe. Le prêt de gobelets s'effectue à titre gratuit et la commune demande que les organisateurs, prennent à leurs frais,



le lavage des gobelets.

Pour pouvoir en bénéficier, la demande de prêt est introduite au moyen du formulaire téléchargeable sur le site internet de la Ville de Genappe <http://www.genappe.be/commune/services-communales/plan-de-cohesion-social/pre-t-de-gobelets-re-utilisables> ou disponible au service des Affaires Générales, au plus tard, 15 jours avant la manifestation, par courrier au Plan de Cohésion Sociale, Espace 2000 n°3 1470 Genappe ou par courriel à justine.servais@genappe.be. Veuillez à bien lire le règlement s'y rapportant.

Renseignements
Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Madame Justine Servais au 067/79.42.39 ou via mail justine.servais@genappe.be.

agenda

DU 6 AU 21 OCTOBRE

«Bestiaire»
Exposition des œuvres de Lionel Vinche
Espace B – Rue Haute, 33A
473 Glabais
Samedi et dimanche de 14h à 18h ou sur rdv au 067/79.08.11
info@espaceb.be
www.espaceb.be

21 OCTOBRE

RDV sur les sentiers
9h30 ou 14h à hauteur de la ferme du Prévôt à Vieux-Genappe
Renseignements: C. Wibo
010/61.50.70
(voir article page 6)

21 OCTOBRE

Cérémonie A.S. et banquet
de l'Association Patriotique
RDV 9h30 Eglise de Vieux-Genappe, ensuite monument des victimes de guerres situé à l'Espace 2000. tubiermont.eric@hotmail.com
(voir article page 2)

21 OCTOBRE

La Fontaine fait son cinéma
Un film d'Arnaud Demuyne et Pascal Adant
à 10h - Dès 3 ans - 3€
(voir article page 10)

DU 23 AU 27 OCTOBRE

Genappe autour du monde
Festival des cultures et de la citoyenneté!
(voir article page 11)

25 OCTOBRE

Soirée de spectacles
autour des migrations
à 19h - Gratuit - Réservation indispensable au 067/77 16 27 ou reservation@ccgenappe.be
(voir article page 11)

DU 27 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE

22 v'la m'feume
Théâtre wallon – comédie en 3 actes de Christian Derycke
Salle Communale de Loupoigne 28a, rue du Centre à 1471 Loupoigne 8€ Réservation au 0471/61.96.15 uniquement de 17h00 à 20h30 ou par mail: pierjeanclaude@gmail.com

27 OCTOBRE

«Un village de Calabre»
Projection + petit déjeuner à 9h30, 5€ - Au 38, Carrefour culturel (voir article ci-contre)

28 OCTOBRE

Casser les Bonbons #2
Spectacle d'improvisation autour d'Halloween, des monstres et des légendes à 15h;
Proposé par La Compagnie de l'Horloge en Pièces.
www.ciehorlogeenpieces.be - 0494/84.65.61
(voir article page 2)

3 ET 4 NOVEMBRE

#ZERO>18
Le festival des droits de l'enfant!
Activités gratuites
(voir article page 10)

9 NOVEMBRE

Fêlure #1
Carte blanche à Voyages Immobilières à 20h.
Voyage sonore méditatif d'1 heure
www.ciehorlogeenpieces.be 0494/84.65.61 (voir article page 2)

10 NOVEMBRE

Festival EN L'AIR
de 14h à 18h au PAM Expo de Court-St-Etienne
16€ - Tout public.
(voir article page 11)

11 NOVEMBRE

Cérémonie Armistice 1918
Eglise de Vieux-Genappe et au monument des victimes des guerres, situé à l'Hôtel de Ville.
9h30

10, 11, 17 ET 18 NOVEMBRE

Théâtre Les Amis du Lundi
«B & B», une comédie d'Andrée Robin-Ligot
Salle Communale de Loupoigne les samedis 10 et 17 novembre à 19h30 les dimanches 11 et 18 novembre à 16H00
Entrée: 10€ (adultes) - 5,00 euros (moins de 12 ans)
Réservation: Evelyne Baisypont 067/772656

DU 9 AU 30 NOVEMBRE

Expo Armistice 1918
Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, pendant les heures d'ouvertures de l'Hôtel de Ville
Vernissage, le vendredi 9 novembre 2018 à 18h30
Conférence sur la Grande Guerre en Brabant wallon, le mardi 13 novembre 2018 à 19h. (voir article page 2)



22 v'la m'feume par la compagnie «Lès Pas Pierdus»